

d
37

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLICUE

PORTO-NOVO, le 12 MAI 1962.-

DECRET N° 62- 216 /PR.SGG.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi n° 60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;

VU le Décret n°62/PR. du 13 Février 1962 portant formation du Gouvernement de la République du Dahomey;

D É C R Ê T E :

ARTICLE 1er.- Mr Michel AHOUANMENO, Ministre de l'Education Nationale et de la Culture est chargé de l'intérim du Ministre des Affaires Etrangères pendant l'absence du Docteur Emile Derlin ZINSOU.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.-

Pour le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE absent,
Le Vice-Président de la Republique,

AMPLIATIONS:

P.R. 15
S.G.G. 3
A.N.D. 1
MINISTRES 13
J.O.R.D. 1



S.M. APITHY